

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2025

Application agréée E-legalite.com

21_RP-026-200033627-20250320-2025_02-DE

OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

20 Mars 2025

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

2025

Table des matières

| | |
|--|----|
| RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE | 2 |
| 2025 | 2 |
| I. Bilan des actions 2024 | 3 |
| 1. Ressources humaines : structure générale des effectifs..... | 3 |
| 1.1. Statistiques | 3 |
| 1.2 Répartition par âge | 4 |
| 1.3 La rémunération brute | 4 |
| 1.4 La nouvelle bonification indiciaire (NBI) | 5 |
| 1.5 Le régime indemnitaire (RI)..... | 5 |
| 1.6 Les heures complémentaires et supplémentaires..... | 5 |
| 1.7 Le temps de travail..... | 5 |
| 1.8 Les charges de personnels | 5 |
| 2. Fréquentation de l'Office | 6 |
| 4. Fréquentation réseaux sociaux : | 7 |
| 5. La taxe de séjour..... | 8 |
| 6. Le classement des meublés de tourisme | 8 |
| 7. Les partenariats..... | 9 |
| 8. L'assistance démarche qualité..... | 9 |
| II. Résultats financiers 2024 | 10 |
| III. Orientations 2025 | 12 |
| 1. Restructurer l'office de tourisme | 12 |
| 2. Communiquer et promouvoir la destination | 12 |
| 3. Faciliter l'accès à l'information touristique..... | 13 |
| 4. Animations et programmations culturelles..... | 13 |
| 5. Qualifier l'offre | 13 |
| 6. Observatoire du tourisme | 14 |
| 7. Actions relatives à taxe de séjour pour 2024 | 14 |
| IV. Orientations budgétaires 2025 | 14 |

I. bilan des actions 2024

L'Office Intercommunal du Tourisme (OTI) est supervisé par un Conseil d'Exploitation composé de membres du Conseil Communautaire et de socio professionnels.

Cependant, seul le Conseil Communautaire reste compétent pour valider les orientations débattues en Conseil d'Exploitation, et le Président de la CCFC en reste l'Ordonnateur.

L'OTI bénéficie en outre d'un Budget Annexe, dont le rapport d'Orientation Budgétaire vous est ici présenté.

En 2024, l'OTI a recruté un chargé de développement, qui s'est ajouté aux 3 emplois permanents.

De plus, 7 saisonniers à plein temps ont été recrutés sur une période s'étalant de mai à août.

1. Ressources humaines : structure générale des effectifs

1.1.Statistiques

Au 31 décembre 2024, l'OTI comptait :

5 agents dont 3 en emplois permanents (contractuels de droit public) et 2 agents en emploi non permanent (dont 1 en remplacement de maladie).

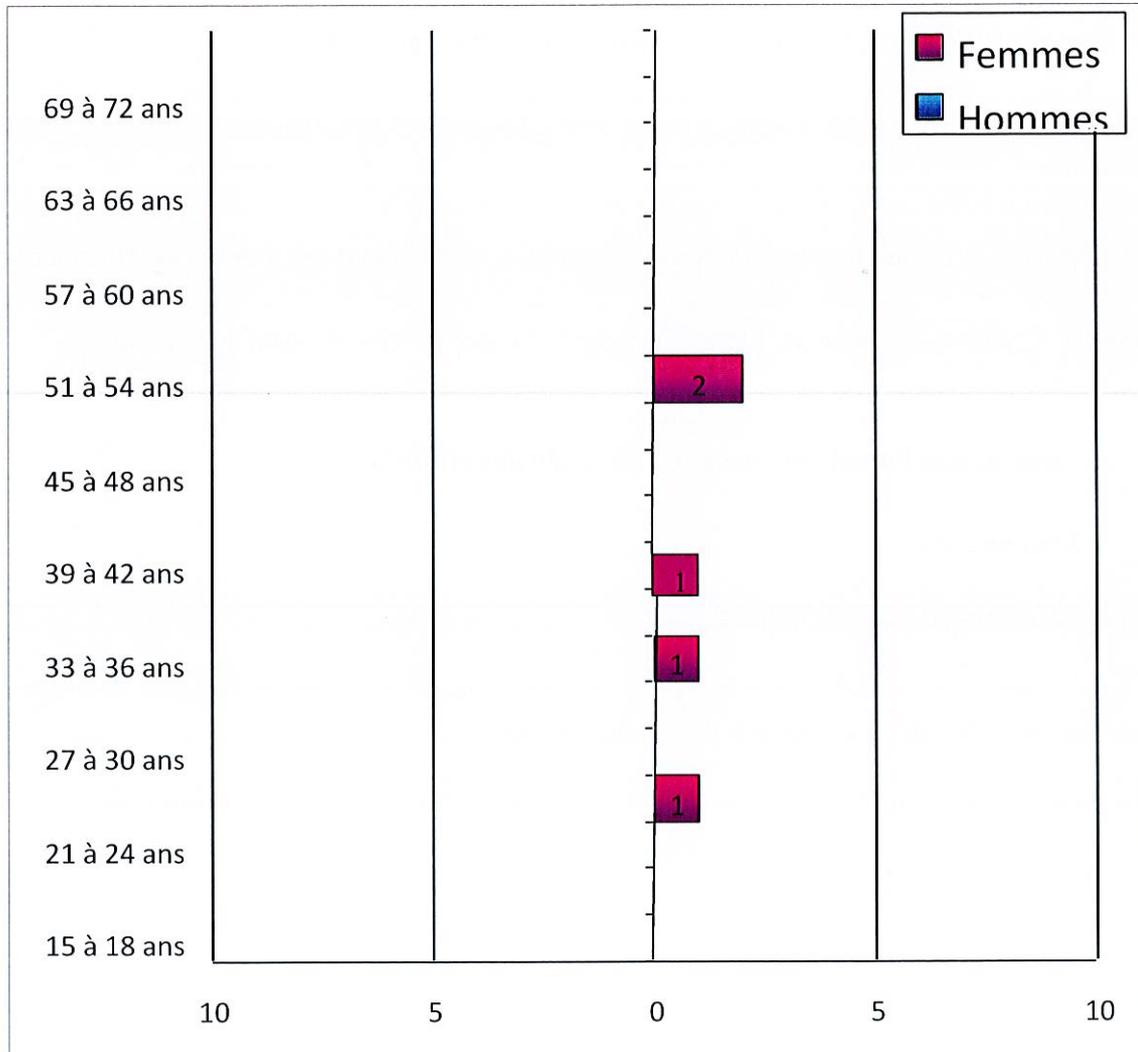
Sur 5 agents permanents, 5 sont des femmes, la totalité des effectifs est à temps plein.

Les agents de catégorie A représentent 25%, les agents de catégorie B représentent 50% des effectifs, les agents de catégorie C, 25%.

Pyramide des âges

Collectivité : COMMUNAUTE FIUM'ORBU CASTELLU

Etablissement : OTI FIUMORBU CASTELLU



Nombre d'hommes : 0 Nombre de femmes : 5 Total : 5

1.2 Répartition par âge

L'âge moyen des agents est de 45 ans.

1.3 La rémunération brute

La rémunération moyenne mensuelle brute des agents permanents de l'Oti en 2024 (hors régime indemnitaire) s'élevait à 2169 € brut mensuel.

Par comparaison, le SMIC pour 35 heures hebdomadaires s'élevait à 1 801,80 € brut mensuel.

NB : la différence de moyenne entre le Budget principal et celui de l'Oti s'explique par 2 facteurs :

- Lors de l'intégration des agents l'ancien EPIC dissout, les anciennes conditions salariales des
- agents ont été conservées en application du Droit du travail.
- 75% des effectifs de l'Oti sont des cadres A et B.

1.4 La nouvelle bonification indiciaire (NBI)

Sans objet, les agents sont des contractuels de Droit Public.

1.5 Le régime indemnitaire (RI)

La Communauté de Communes a mis en place le RIFSEEP qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes depuis le 1^{er} janvier 2019.

Le RIFSEEP se décompose en partie :

- Une part fixe appelée IFSE versée tous les mois
- Une part variable appelée CIA, qui peut être versée une fois par an.

100% des agents toutes catégories confondues perçoivent du RIFSEEP.

Le régime indemnitaire (IFSE) représente environ 46 % du salaire brut des agents.

Le montant moyen brut du régime indemnitaire est de 398 € par agent en 2024 (auquel se rajoute l'indemnité de transport obligatoire versée 2 fois/an et qui représente 4 437 € brut par an pour tous les agents et la part variable CIA 1 fois/an qui représente en moyenne 500€ brut annuel par agent).

1.6 Les heures complémentaires et supplémentaires

Sans objet.

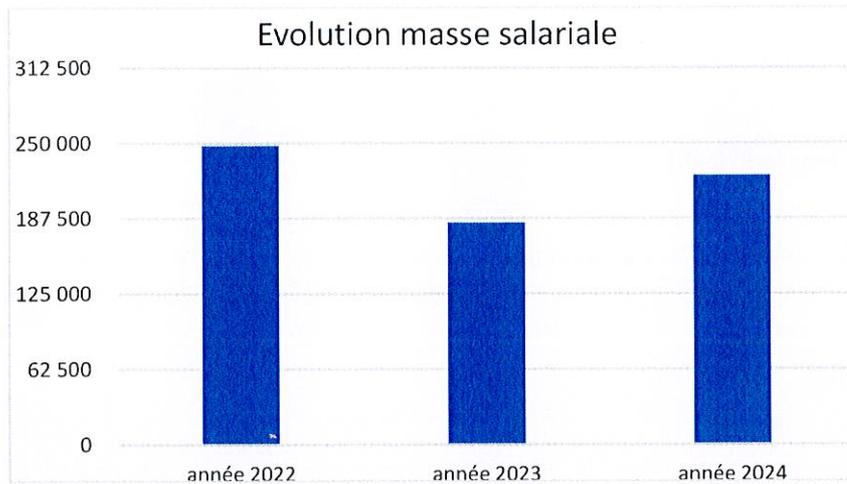
1.7 Le temps de travail

Le temps de travail effectif pour les agents à temps complet s'élève à 1 607 heures, ainsi que le prévoit la législation en vigueur.

1.8 Les charges de personnels

Les charges de personnel (chapitre 012) s'élèvent à 223k€ (184k en 2023) +39 k€ recrutement d'un chargé de développement en 2024.

- 67% des dépenses sont affectées aux agents permanents.
- 33% des dépenses sont affectées aux agents non permanents.

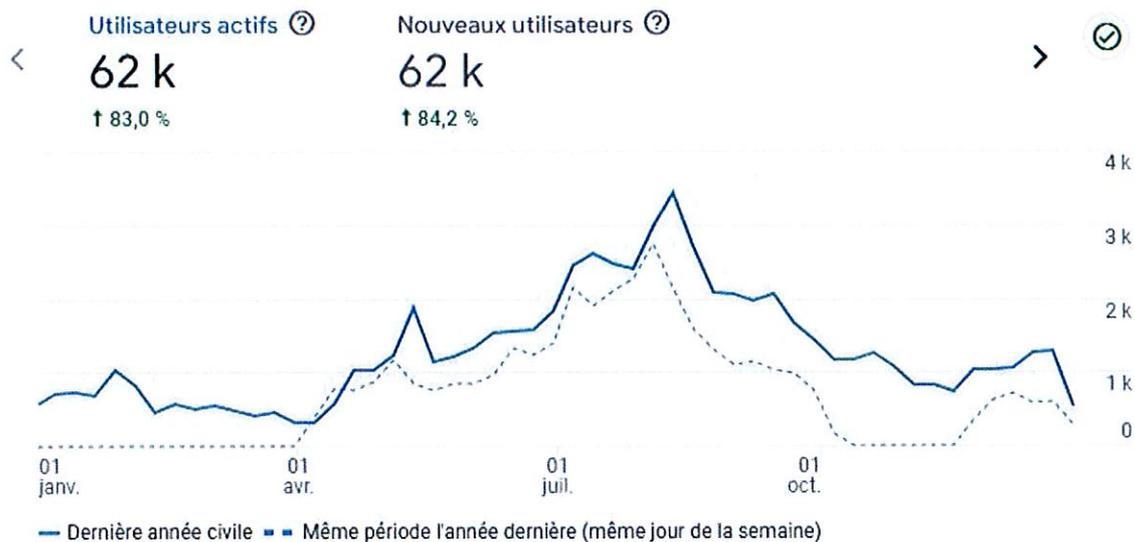


2. Fréquentation de l'Office

L'office de tourisme intercommunal du Fium'Orbu Castellu ainsi que nos bureaux d'information à Ghisoni et Solaro ont accueilli et renseigné 6737 visiteurs durant l'année 2024 contre 14 380 visiteurs en 2023, une baisse notable de (- 7643 visiteurs) soit (- 53 %).

| Pays d'origine | Principal | Nombre de personnes | Pourcentage |
|----------------|-------------|---------------------|--------------|
| France | 5625 | 5625 | 83.49% |
| Allemagne | 438 | 438 | 6.50% |
| Belgique | 210 | 210 | 3.12% |
| Italie | 162 | 162 | 2.40% |
| Suisse | 147 | 147 | 2.18% |
| Pays-bas | 58 | 58 | 0.86% |
| Royaume-uni | 32 | 32 | 0.47% |
| Espagne | 23 | 23 | 0.34% |
| Autriche | 9 | 9 | 0.13% |
| Canada | 8 | 8 | 0.12% |
| Roumanie | 7 | 7 | 0.10% |
| Etats-unis | 6 | 6 | 0.09% |
| Pologne | 6 | 6 | 0.09% |
| Danemark | 2 | 2 | 0.03% |
| Maroc | 2 | 2 | 0.03% |
| Luxembourg | 2 | 2 | 0.03% |
| TOTAL | 6737 | 6737 | 100 % |

3. Fréquentation par nationalité :



Domination du marché français :

Les visites sur site web proviennent à 80,9% de France. Quelques connexions encore cette année provenant de bots des USA puisqu'ils apparaissent encore cette année dans les statistiques en 2ème place.

On note des connexions en provenance de plusieurs pays européens, ce qui renforce la visibilité du site à l'échelle internationale.

Les visites depuis les autres pays européens proviennent de Suède, de Belgique, d'Allemagne, de Belgique d'Irlande, de Suisse, d'Italie pour des valeurs entre 2 à 3%.

Visites : 62 000 soit +83% par rapport à l'année 2023. Hausse significative du trafic , un engouement croissant qui témoigne d'une audience de plus en plus engagée.

Facteurs explicatifs possibles :

- Optimisation SEO efficace : Meilleur positionnement sur Google et augmentation du trafic organique.
- Augmentation de la notoriété : Une présence accrue sur les réseaux sociaux et autres canaux de communication.

Pages vues : 215 053 soit + 60% par rapport à l'année précédente.

4. Fréquentation réseaux sociaux :

- Page Facebook : 12388 abonnés -0,8%
- X (ex twitter) : 2125 abonnés
- Instagram : 2706 followers soit 12,75% d'abonnés supplémentaire depuis 2023.

- En outre, nous avons créé un compte en 2022. Nous avons 669 followers et 2509 mentions j'aime. Environ 30 vidéos diffusées cette année avec 10300 vues pour la publication la plus performante, le marché de NOEL de Prunelli di Fiumorbu.

5. La taxe de séjour

- Depuis le 1er janvier 2024, nous avons enregistré 36 nouveaux hébergeurs sur la plateforme 3D Ouest.
- À ce jour, le nombre total d'hébergeurs s'élève à 239, pour 392 hébergements.
- Malgré plusieurs relances effectuées, 42 hébergeurs n'ont pas procédé à leurs déclarations pour l'année 2024.

Comparatif entre 2023 et 2024

2023

458 769,31 €

(Dont 10% reversée à la Collectivité de Corse → 412 892,38 € CCFC / 45 876,93 € CDC)

- 325 169,93 € via 3D Ouest
- 133 599,38 € via tiers collecteurs

2024

453 986,61 €

(Dont 10% reversée à la Collectivité de Corse → 408 587,95 € CCFC / 45 398,66 € CDC)

- 311 441,48 € via 3D Ouest
- 138 548 € via tiers collecteurs (+ 3997,13 TS 2022/2023)

En conclusion, nous observons une diminution de 4782,70 € par rapport à l'année 2023.

6. Le classement des meublés de tourisme

En 2024, 77 classements ont été réalisés dans les communes suivantes :

| Communes | Nombre de classements |
|----------------------|-----------------------|
| Ghisoni | 2 |
| Ghisonaccia | 38 |
| Lugo di Nazza | 1 |
| Poggio di Nazza | 3 |
| Prunelli di Fiumorbu | 8 |
| Serra di Fiumorbu | 5 |
| Ventiseri | 9 |
| Solaro | 11 |
| Total | 77 |

Les classements attribués ont varié entre 1 et 4 étoiles, répartis comme suit:

- **1 étoile** : 13 classements
- **2 étoiles** : 23 classements
- **3 étoiles** : 33 classements
- **4 étoiles** : 8 classements

Cette mission a généré un revenu total de **11 550 euros** pour l'année 2024.

7. Les partenariats

Sports et Loisirs : 43 partenaires → 5 910 euros

Commerces et Associations : 59 partenaires → 3 850 euros

Artisans et Producteurs : 36 partenaires → 3 550 euros

Hébergements : 43 partenaires → 8 290 euros

Nouveauté 2024 Restaurants : 37 partenaires → 3 380 euros

Soit 218 partenaires et 24 980 euros en 2024.

Guide pratique : 17 annonceurs → 6 400 euros

Total : 31 380 €

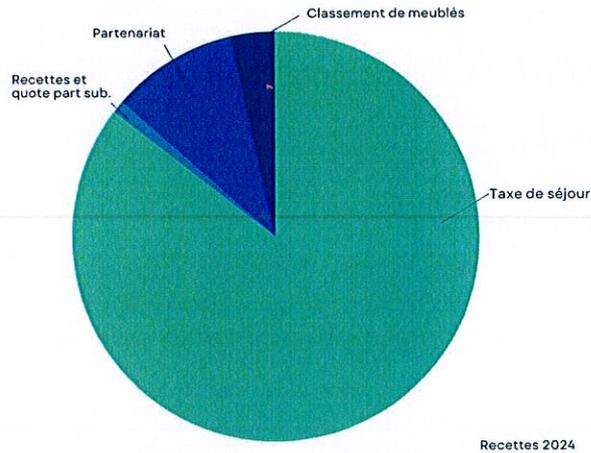
8. L'assistance démarche qualité

Afin de poursuivre la démarche qualité en cours, et suite au départ en congé maladie de la prestataire, la mission n'a pas pu être terminée et sera désormais engagée avec un nouveau prestataire. L'objectif est de finaliser la réorganisation et la restructuration de l'Office en vue de l'obtention du label Destination d'Excellence, et du classement en Catégorie I pour décembre 2025.

II. Résultats financiers 2024

L'exercice 2024 présente un résultat de clôture positif de **38 378 €**.

► Recettes de Fonctionnement :



Au total en réel elles s'élèvent en 2024 à **327 K**

Les lignes qui constituent les recettes :

Article 6419 remboursement indemnités journalières : **2 522 €**

Article 731721 reversement taxe de séjour : **280 000 €**

Article 74888 pour les partenariats : **32 953 €**

Article 706888 classement de meublés : **11 550 €**

► **Dépenses de fonctionnement :**

Au total elles s'élèvent en réel en 2024 à **279 k€**.

| | 2022 | 2023 | 2024 | Evolution 23/24 en € |
|---------------------|-----------|-----------|-----------|-------------------------|
| Chapitre 011 | 35 000 € | 44 000 € | 52 466 € | + 8 K € |
| Chapitre 012 | 248 000 € | 184 000 € | 223 088 € | +39 K € |
| Chapitre 65 | 1 € | 1 602 € | 4 163 € | +3k € |

En 2024, le résultat de fonctionnement reporté s'élève à 15 354 € (chapitre 002)

Résultat 2024 et cumulé

Sur l'exercice 2024, le solde de la section de fonctionnement s'élève à **32 713 €**.

Dépenses d'investissement

En 2024, le niveau des dépenses d'investissement en réel s'élève 3 235 € (hors solde d'exécution de la section d'investissement reporté) .

Recettes d'investissement

En 2024, les recettes d'investissement en réel s'élèvent à 14 690 €.

Etat de la dette Néant

III. Orientations 2025

L'année 2025 verra se restructurer l'Office du Tourisme Intercommunal et poursuivre une démarche qualité qui permettra de renforcer l'OTI sur ses missions principales de promotion. Il s'agira tout d'abord de consolider la stratégie de développement de la mission écotourisme à l'ensemble de la structure, notamment par la refonte du site internet qui permettra d'affirmer le positionnement de l'OTI dans le déploiement de ses engagements stratégiques, afin de favoriser la notoriété et le rayonnement de l'OTI.

En effet, par l'obtention du label Destination d'Excellence et le classement en Catégorie I, l'OTI renforce ses missions et son rayonnement.

L'objectif est de travailler sur des actions définies en 8 grands thèmes comme suit :

1. Restructurer l'office de tourisme

Il s'agit :

- De finaliser les démarches pour l'obtention du classement de l'Office de Tourisme en catégorie 1 et de l'obtention du label Destination d'Excellence avant novembre 2025.
- Renforcer et pérenniser la stratégie de développement dans la démarche d'écotourisme, tourisme durable
- Engager, en cohérence avec le tourisme durable et inclusif, une démarche pour l'obtention du label Tourisme & Handicap : la démarche T&H répond à certains critères attendus pour le label DEX.

Le coût estimatif de ces actions reste à définir.

2. Communiquer et promouvoir la destination

Il s'agit de :

- Éditer la carte touristique en minimum deux langues étrangères (anglais / allemand)
- Accentuer et optimiser notre présence sur les réseaux sociaux avec accueil de blogueurs, « Push média », Campagne adword, achat mots clés.
- Alimenter une nouvelle ligne éditoriale via la refonte du site internet. Celui-ci a pour objectif de créer des contenus pertinents, de transmettre des messages adaptés à nos cibles et de finaliser la fusion avec le site écotourisme pour n'avoir qu'un site référent à l'OTI.
 - Développer une communication responsable et inclusive par l'achat d'outils adaptés (Lisio, matériel d'accueil.)
 - Distribution de documentation sur l'année pour les adhérents et les visiteurs afin de communiquer et sensibiliser sur le tourisme durable.

Le coût estimatif de ces actions reste à définir.

3. Faciliter l'accès à l'information touristique

Il s'agit :

- Poursuivre les présences sur les salons. L'Office de Tourisme sera présent sur le salon Destination Nature à Paris en **mars** avec l'ATC. Il serait possible de participer à un salon avec l'ATC sur le mois d'**octobre** concernant le marché de l'Italie.
- Améliorer la diffusion de l'information pratique par la création de fiches randonnées
- Réaliser un reportage vidéo / photos pour raconter le territoire et les patrimoines du Fium'Orbu Castellu.

Le coût estimatif de ces actions est de 15 000 € HT.

4. Animations et programmations culturelles

- *Natura & Scontrì* : 4 événements grand public par an d'une journée (Un événement par saison)
- Nouvelle édition des Rendez-vous en Corse Orientale sur la période 15 septembre-15 octobre 2024 (dates à confirmer)
- Journées de rencontres et ateliers thématiques pour le réseau des adhérents
- Une animation pour les partenaires 2025 (réception et présentation des missions de l'OTI)

Le coût estimatif de ces actions de 9 000 € HT dont les financements par l'ATC et le Comité de Massif sont à définir.

5. Qualifier l'offre

Il s'agit :

- D'optimiser la taxe de séjour (repérage des loueurs de meubles non déclarés)
- Classement des meublés
- Qualification des chambres d'hôtes

Le coût estimatif de ces actions reste à définir.

6. Observatoire du tourisme

Il s'agit de :

- Mieux connaître notre clientèle (Enquête questionnaire par mail auprès de nos clients »
- Visualiser le développement touristique sur le territoire : Cartographier les meublés de tourisme sur le territoire
- Faire un état des lieux des données disponibles. (Réunion de travail avec les professionnels)

Le coût estimatif de ces actions reste à définir.

7. Actions relatives à taxe de séjour pour 2024

Pour les défauts de déclaration ou retards importants, prévoir une relance avec mise en demeure, une taxation d'office.

Voir pour l'augmentation de la taxe de séjour en 2026.

8. Redynamiser l'espace accueil visiteurs à l'OTI

Il s'agit de poursuivre l'embellissement de l'espace d'accueil visiteurs au sein de l'OTI, afin de créer une atmosphère accueillante et chaleureuse, invitant le visiteur à se projeter dans l'esprit du territoire, tourné vers le rural et la nature sauvage. Il faut impérativement avoir un mobilier plus harmonieux car actuellement les meubles sont très différents les uns des autres.

- Achat d'étagères en bois / présentoirs plus adaptés pour le parcours clients
- Achat de chaises fauteuils.
- Achat de plantes vertes

Le coût estimatif de ces achats est de 3000€.

IV. Orientations budgétaires 2025

Recettes de Fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement proviendront essentiellement de la taxe de séjour versée par la CCFC qui la perçoit et en reverse une grande partie sur le budget de l'Oti, des partenariats ainsi que des classements de meublés, et les subventions.

Dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement seront de l'ordre de 360k€, incluant les dépenses de personnel ainsi que les dépenses relatives au plan d'actions déroulées ci-dessus.

Dépenses réelles d'investissement :

Les investissements présentés et la réalisation des programmes en cours, permettent d'établir une prévision d'investissement de l'ordre de 6000 €.

Recettes réelles d'investissement :

Elles proviendront en grande partie des subventions qui pourront être accordées sur des projets d'investissements elles pourront être de l'ordre de 3 000€.

Etat de la dette :

Sans objet